



AMICALE DU PERSONNEL COMMUNAL
DE LA VILLE D'HOUDAIN

BRADERIE DU 29 MAI 2025

Nous vous informons que tous les emplacements mesurent 6m. Il est possible de demander un ou des emplacements dans les rues DURANT, BEUGIN, TOURBIERES, SALENGRO (réservés aux commerçants), GARE, parking de la POSTE et parking place des MARTYRS).

Afin de vous attribuer au mieux le(s) emplacement(s) que vous souhaitez, merci d'indiquer dans la rubrique « observations » le nom de la rue où vous désirez exposer et/ou le numéro de votre emplacement 2024.

Pour confirmer votre inscription, vous déposerez ou adresserez par voie postale votre bulletin accompagné du règlement et d'une enveloppe timbrée à votre adresse. **Inscriptions jusqu'au 14 Mai 2025 dernier délai.**

FICHE DE PRE-INSCRIPTION

Référence : partie réservée à l'amicale

Type : PUCIER ou COMMERCANT

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal + Ville :

Téléphone :

Mail :

N° de pièce d'identité :

Délivrée le :

Par :

N° registre du commerce (braderie) :

Type de commerce :

(Joindre photocopies : registre commerce + attestation assurance)

Nombre d'emplacement de 6m :

Soit : mètres

Montant :

Règlement par : CHEQUE ou ESPECES

Observations :

Compléter la fiche et tourner la page pour lire le règlement S.V.P

Inscriptions en mairie à partir du 17 mars 2025

- Une permanence est assurée à partir de 6 heures en Mairie le jour de la manifestation.
- Les emplacements seront obligatoirement occupés avant 8 heures. La commission de l'Amicale du Personnel de la Ville d'Houdain (Société organisatrice) est seule qualifiée pour la répartition des places.
- Pour la BRADERIE et le MARCHÉ AUX PUCES, la réservation ne sera retenue que pour 6, 12, 18, 24, 30 ou 36 mètres linéaires.
- Pour la restauration mobile (Friterie, Kebab, Crêperie, Hamburgers) un prix forfaitaire est appliqué.
- Des contrôles seront exercés sur place.
- Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident ou de vol.
- Le montant de l'emplacement se règle à l'inscription. **Sans règlement, l'inscription ne sera pas prise en compte.**
- Les fiches d'inscription sont disponibles en Mairie d'Houdain - 8 Rue Roger-Salengro 62150 HOUDAIN - Téléphone : 03.21.61.92.30 ou sur le site internet de la ville.
- Le règlement peut être fait par chèque bancaire ou postal à l'ordre de « l'Amicale du Personnel de la Ville d'Houdain ».
- Joindre 1 enveloppe timbrée avec adresse pour recevoir le numéro d'emplacement.
- La largeur des emplacements ne doit pas dépasser 2 mètres.
- Les inscriptions ne seront acceptées que si la fiche est remplie entièrement et déposée ou envoyée en mairie.
- Toute personne contrôlée sur le parcours de la braderie sans justificatif devra s'acquitter du montant de la place, majoré de 10€.
- Inscription possible en Mairie dès le 17 mars 2025 tous les après-midis du lundi au vendredi de 14h00 à 17h00.
- Aucun remboursement n'est possible après le 25 avril 2025.

TARIFS

METRAGE	6 m	12 m	18 m	24 m	30 m	36 m
PUCES	12 €	24 €	36 €	48 €	60 €	72 €
BRADERIE	24 €	48 €	72 €	96 €	120 €	144 €
RESTAURATION MOBILE (Friterie, Kebab, Hamburgers, etc. ...)			12 m maximum 150 € (prix forfaitaire)			